

BULLETIN DE RÉSERVATION POUR LE SÉJOUR DE DANSE COUNTRY
du lundi 17 au samedi 22 octobre 2022
au Village Vacances Le Souffle Vert , à Cussac

Bulletin à compléter et à envoyer, accompagné de vos règlements à : **Country Dance Tour, Fontannes 43500 Jullanges**

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à téléphoner au **07.88.22.15.35** ou à nous envoyer un email à **kennylilly@yahoo.fr**

Le règlement s'effectue en 2 chèques à joindre à ce bulletin (ou virement bancaire - possibilité de régler en Chèques Vacances) :

1/ L'un au **Village Vacances Le Souffle Vert**, d'un montant de 329,28€/participant, auquel il faut rajouter les options choisies (assurance annulation automatiquement incluse dans votre inscription). Il sera encaissé en septembre 2022.

2/ L'autre à **Lilly WEST**, d'un montant de 140€/stagiaire et 70€/participant non-stagiaire. Il sera encaissé à l'issue du séjour, début novembre.

Ce règlement comprend un acompte de 40€ qui ne peut pas être remboursé en cas d'annulation par le participant.



<u>NOM PRENOM</u>	<u>ADRESSE EMAIL</u> et <u>NUMERO DE TELEPHONE</u>	<u>SIGNATURE OBLIGATOIRE</u> Autorisation Droit à l'Image et Port du Masque *	<u>CHOIX DU SEJOUR</u>		<u>OPTIONS FACULTATIVES</u>		<u>TOTAL PENSION COMPLETE</u>
			Stagiaire 140 € ou Non-Stagiaire 70 € <u>Chèque(s) à joindre à l'ordre de Lilly WEST</u>	Pension Complète 329,28 €	Arrivée dimanche 18 avril 55,57 €	Chambre Individuelle 10€/nuit/pers. ou je partage ma chambre avec :	<u>Chèque(s) à joindre à l'ordre du Souffle Vert</u> Somme des 3 dernières colonnes (329,28€ + options)
				329,28 €			

* 1/ En participant à ce séjour, j'autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle j'apparais, sur supports électroniques et sans limitation de durée dans le cadre du séjour. Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à ma vie privée et, plus généralement, ne sont pas de nature à me nuire ou à me causer un quelconque préjudice. Signature du responsable dans le cas d'une personne mineure ou sous tutelle.

2/ Vu l'évolution de la pandémie de CoViD-19, le port du masque sera peut-être obligatoire en dansant (couvrant le nez et la bouche, visières non acceptées). Je m'engage à respecter les consignes.